

Groupe 6 : Représentants de l'Office de la protection du consommateur

Dans une société démocratique comme la nôtre, le débat sur les OGM interpelle tout le monde, surtout lorsque nous savons que nous en consommons régulièrement, et ce, qu'on le veuille ou non, à notre insu. La seule chose sur laquelle les scientifiques et les militants écologistes s'entendent dans ce débat est la nécessité de mener des recherches plus approfondies sur les conséquences de la culture et de la consommation des OGM. Les citoyens, pour leur part, sont perplexes et les représentants de l'Office de la protection du consommateur sont là pour les représenter et les aider à décider si les OGM sont profitables et sécuritaires.

De plus en plus de gens demandent de l'information sur le sujet et s'expriment en faveur de l'étiquetage des produits contenant des OGM. Selon un sondage effectué par la filière agroalimentaire en avril 2000, 96 % des gens sont favorables à une réglementation qui exigerait que les produits alimentaires finis contenant des OGM soient étiquetés. D'ailleurs, 60,4 % des gens disent lire les étiquettes des produits qu'ils consomment.

Il est important que la population soit bientôt informée afin d'éviter que s'installe la méfiance entre les producteurs et les consommateurs. La simple mention « contient des produits génétiquement modifiés » ne donnera pas suffisamment d'informations aux consommateurs non plus. L'étiquetage leur permettra de faire des choix, mais pour faire un choix éclairé, les gens devront connaître les avantages et les inconvénients des OGM et ce, dans tous les domaines (alimentaire, environnemental, médical et économique).

De toute façon, lorsqu'ils peuvent voir les avantages et les bénéfices des OGM, les consommateurs ne sont généralement pas contre l'utilisation des technologies génétiques modernes en soi. La preuve fut faite en Angleterre avec une purée de tomate clairement étiquetée comme contenant des OGM qui a été mise en vente libre dans les supermarchés. Elle fut un réel succès auprès des consommateurs. Les produits génétiquement modifiés identifiés comme tel ne seront donc pas boycottés nécessairement. Plusieurs pays, dont la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Japon ainsi que les pays européens, ont déjà rendu obligatoire l'étiquetage de tout OGM. Chez nous, par contre, la norme canadienne ne demande qu'un étiquetage volontaire. Ainsi, seulement certains OGM sont actuellement identifiés, mais la grande majorité ne l'est malheureusement pas.

Il est à noter toutefois que les pays qui ont choisi l'étiquetage des OGM se retrouvent aux prises avec certaines difficultés d'application. Par exemple, il s'avère extrêmement complexe de retracer les diverses opérations qui ont mené au produit final. De plus, face à l'inquiétude de l'opinion publique, le mensonge par omission est tentant de la part des compagnies, et la seule méthode de vérification efficace, l'extraction de l'ADN, est beaucoup trop coûteuse pour espérer pouvoir punir tous les contrevenants. Il n'y a donc pas de solution miracle actuellement...

Au-delà de l'étiquetage, les citoyens demandent au gouvernement de réviser son système d'approbation des OGM. Les 48 aliments génétiquement modifiés approuvés jusqu'à maintenant le sont sur la base de « l'équivalence en substance ». Cela signifie que Santé Canada s'assure que le gène ajouté ne modifie pas la valeur nutritionnelle de l'OGM par rapport à son équivalent naturel. Les compagnies évaluent également leur toxicité et leur allergénicité. Autrement dit, les

règlements actuels imposent aux fabricants d'OGM d'établir si les protéines transférées dans les plantes ont une quelconque ressemblance avec des toxines ou des substances allergiques connues, et de pratiquer des tests sur des rongeurs en utilisant des doses des milliers de fois plus élevées que ce qu'un humain ne pourrait jamais avaler. Seulement, ces tests sont réalisés par les compagnies qui créent l'OGM et rien ne nous assure qu'elles disent la vérité. De plus, il serait également important de s'assurer que la nouvelle plante n'envahira pas les habitats naturels environnants, qu'elle ne propagera pas son matériel génétique aux espèces sauvages avoisinantes et qu'elle n'aura pas d'effets négatifs sur la biodiversité et la santé humaine à plus long terme. Présentement, aucune recherche ne porte sur ces derniers risques.

Les peurs de la population portent surtout sur les OGM introduits dans notre alimentation. Personne n'est intéressé à jouer les cobayes et ce pour une raison bien simple, notre santé en dépend. La qualité de notre alimentation n'est pas négociable et ce qui se retrouve dans notre assiette doit être garanti, certifié et contrôlé. Les plantes auxquelles on insert un gène de résistance aux antibiotiques pour faciliter leur sélection soulèvent aussi beaucoup de craintes. Les gens ont peur que ces antibiotiques entraînent une résistance chez les humains, comme ce fut le cas avec l'utilisation massive des antibiotiques dans l'élevage des animaux de boucherie. En ce qui concerne l'environnement, les scientifiques affirment que les OGM réduiront l'utilisation des pesticides, ce qui constitue un atout considérable. Or, les risques à long terme des nouvelles plantes sont imprévisibles et peuvent être encore pires que ceux qu'entraîne l'usage des pesticides. Les interrogations de la sorte sont nombreuses et nécessitent rapidement des réponses avant que le mal ne soit fait et que nous ne puissions plus revenir en arrière.

Les représentants de l'Office de la protection du consommateur préconisent le principe de précaution selon lequel, dans le doute, il vaut mieux s'abstenir. Il y a d'ailleurs une contradiction quand on voit les compagnies prétendre que leurs produits génétiquement modifiés sont absolument sécuritaires et rejeter d'autre part toute loi pouvant les tenir responsables des dommages causés par leurs aliments ou par la dissémination de leurs produits dans l'environnement. Nous devons par conséquent ralentir ou même cesser de créer ou de commercialiser les OGM jusqu'à ce que les recherches nous prouvent que les risques, même à long terme, sont négligeables par rapport aux bénéfices qu'ils nous apportent. Les populations devraient aussi avoir le choix de consommer ou non des OGM, c'est pourquoi l'étiquetage obligatoire, et non pas seulement volontaire, s'impose à la grandeur du Canada. Mais avant tout, les gens ont un urgent besoin d'être renseignés afin de pouvoir participer efficacement à ce grand débat sur les OGM qui nous concerne tous.

Des parcelles de ce texte sont tirées ou adaptées des articles suivants :

DUBÉ, Catherine, « Le steak à la loupe », *Québec Science*, volume 40, numéro 8, mai 2001, p. 21-24.

LEMIEUX, Raymond, « Ce que veulent les Québécois », *Québec Science*, volume 40, numéro 8, mai 2001, p. 17- 20.

LACHAPELLE, Judith, « OGM : un débat mal nourri », *Le Devoir*, lundi le 15 janvier 2001, p. A1.

PC (CALGARY), « Les supermarchés canadiens regorgent d'aliments génétiquement modifiés », *La Presse*, 18 novembre 1999, p. B9.

DAMEN, Vic, et al., « Les plantes transgéniques », *European Initiative for Biotechnology Education*, Module 9, 1999, p. 15-16.

<http://www.webencyclo.com>, Diverses opinions sur les OGM